

27 AVRIL 2020

## REPRISE COLLECTE DÉCHETS VERTS

A la demande du Préfet du Calvados, la reprise de la collecte des déchets verts est remise en place à compter du lundi 27 avril pour le périmètre du SMICTOM de la Bruyère (*hors déchèteries qui restent fermées pour les particuliers*).

**Ci-dessous, le planning prévisionnel pour la période du 27 avril au 10 mai. Ce planning exceptionnel, ne tient pas compte du planning habituel.**

- Pour la commune déléguée de Garcelles-Secqueville, la benne sera posée à l'emplacement de SECQUEVILLE le mardi 28/04 pour être retirée le jeudi 30/04 puis à l'emplacement de GARCELLES le jeudi 30/04 pour être retirée le lundi 04/05.
- Pour la commune déléguée de SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL, la benne sera posée à l'emplacement habituel le mercredi 06/05 pour être retirée le vendredi 08/05.

Afin d'absorber au mieux les volumes, les bennes seront vidées à plusieurs reprises le temps de leur présence sur site. Il vous est demandé d'échelonner vos dépôts et, en cas de présence du camion grue, de le laisser intervenir en toute sécurité.

Nous attirons votre attention sur le fait que la qualité du contenu des bennes à déchets verts sera contrôlée et devra demeurer correcte. **Aucun autre type de déchets ne devra y être déposé.** La présence des **sacs plastiques** ayant servi au stockage provisoire des déchets verts est par exemple exclue dans la benne, les déchets doivent être **déposés en vrac dans la benne** et non pas à côté.

En cas de non-respect de ces consignes, les bennes seront enlevées avant l'échéance prévue.

Les usagers devront être munis d'une attestation dérogatoire de déplacement, et ils devront cocher la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

## COVID 19 - MASQUES

La municipalité a effectué une commande de masques lavables pour mise à disposition des habitants. Dès réception, nous reviendrons vers vous pour les modalités de distribution.

## FRELONS ASIATIQUES

Nous avons été alertés de présence de nids de Frelons asiatiques sur le territoire de la commune. En ce moment, nous sommes en présence de nids primaires (de la taille maximum d'un petit bol). La reine y est généralement seule. On les trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas jusqu'à la fin juin.

**Ce nid peut être détruit le soir (quand l'insecte est dedans) avec une bombe insecticide ou mise en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.**

L'intervention d'un professionnel n'est pas indispensable. Comme chaque année, seule la destruction des nids secondaires sera prise en charge par la collectivité à compter du mois de juillet.

## MARCHÉS

Pendant le confinement, des commerçants sont au rendez-vous dans notre commune :

### Place de la Mairie à Garcelles-Secqueville :

- Lundi : Ludo Pizza / Le Petit Colibri (1 lundi sur 2)
- Samedi matin : Primeur / Boucher / Poissonnier / Fromager

### Place de la Mairie à Saint-Aignan-de-Cramesnil :

- Mardi matin : Primeur / Poissonnier / Fromager
- Jeudi : Ludo Pizza

Merci à tous de bien respecter les gestes barrières.

## BOURSES VACANCES COLLÉGIENS

### Tu es collégien ? Le Département du Calvados t'aide à partir en vacances cet été !

Centre de loisirs, stages, mini-camps, séjours linguistiques ou thématiques à l'étranger... tu peux bénéficier d'une aide comprise entre **50 et 150€** pour financer une partie des dépenses liées à tes activités de loisirs durant l'été.

**Faites votre demande en ligne sur : [calvados.fr](http://calvados.fr) entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2020.**

Contact : [boursevacances@calvados.fr](mailto:boursevacances@calvados.fr)

\*Sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 650€ - attestation de paiement CAF de moins de 3 mois obligatoire). Montant de l'aide entre 50 et 150€ par enfant selon la nature de l'accueil ou du séjour. Ensemble des conditions d'obtention de l'aide disponibles sur [calvados.fr](http://calvados.fr)

## COVID19 - BOIRE L'EAU DU ROBINET EST SANS DANGER

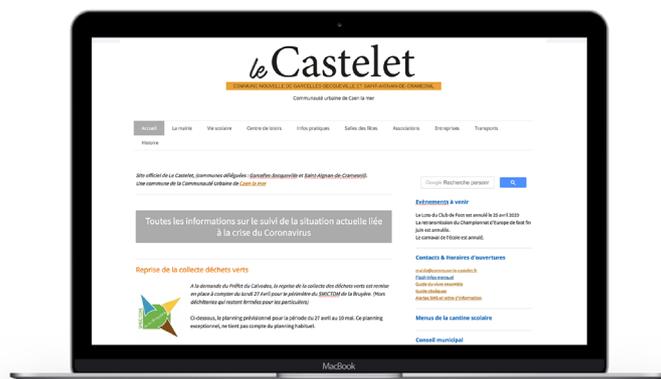
Dans le contexte actuel, Caen la mer tient à rappeler qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant la qualité de l'eau du robinet. Le virus est très sensible au chlore, et par conséquent, la désinfection de l'eau est efficace. L'eau potable ne présente donc pas de risque de contamination au Coronavirus et la consommation de l'eau du robinet est sans danger.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que les agences sanitaires indiquent que le virus Covid-19 ne montre pas de résistance particulière aux traitements habituels de l'eau potable. Il n'y a donc aucun risque à boire l'eau du robinet qui n'agit pas comme vecteur de transfert du Covid-19.

Pour ce qui concerne l'arrosage des espaces verts et le nettoyage, Caen la mer utilise de l'eau de pluie et de l'eau du réseau d'eau potable : cette utilisation ne présente donc pas de risques de diffusion du Covid.

**Pour ne rien manquer de l'actualité du Castelet**

*Pensez à visiter le site internet de la commune*



**[www.commune-le-castelet.fr](http://www.commune-le-castelet.fr)**